

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 149

Artikel: Etat civil : Breuleux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-250096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

agitant les abeilles, je préfère sceller mes ruches avec du papier sans colle, tel que celui qui a servi à l'impression; je lui donne la souplesse en le faisant séjourner dans un en lroit humide. et avec un couteau je l'introduis entre les bords de la ruche et son support; par ce moyen, je puis visiter l'intérieur de mes ruches sans causer de secousses préalables, et je n'ai point à craindre que l'humidité d'un nouvel enduit se communique à la cire et ne la moisisse.

Toutes les ruches qui sont en plein air devront être couvertes d'une robe de paille, qui descendra plus bas que leur support et qui sera assez épaisse pour n'être pas traversée par la pluie.

Ces robes se font avec plusieurs poignées de paille de blé ou de seigle, qu'on lie fortement du côté de l'épi; on renverse la paille sur le lien, de manière qu'il se trouve en dedans. On partage cette robe par son milieu, et on la met sur la ruche qu'elle doit garnir également partout. On coupe la partie de la paille qui est vis-à-vis de la porte des abeilles: on passe un cercle par dessus qui descend jusqu'au bas de la ruche; ce cercle soutient la robe que les vents déplaceraient sans cette attention; enfin, on place sur le sommet une forte pierre plate, qui empêche que l'eau ne la traverse, et consolide cette enveloppe.

Les ruches ainsi arrangées (je les suppose en cloches ou en pyramides) passeront tout l'hiver sans autres soins que de les visiter de temps en temps, pour s'assurer si la pluie, le vent ou les animaux n'y font point quelques dommages. Ces derniers se logent souvent sous les robes et y établissent leur domicile jusqu'à ce qu'ils aient percé la ruche; c'est ce qui doit engager à les découvrir au moins tous les quinze jours.

A. LOMBARD.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Ai y avay dains le temps en lai montaigne dous bon tchessous que le prince-évêque de Bayle, que demoray ai Poraintru, avay tchaidgié de tirié l'haïrbà tos les ièvres qu'ai poyint aiceurtchié, ai peu de les iy aipotchay.

Mains ai iò recomandé bin de né tuay que les mâles, les pères: les femelles ai fayait les léchié fure. Les dous tchessous s'appellent Noirat et peu Tchaipatte. El allint régulièrement tos les saimédé potchay iote dgibié à rnce. Le Noirat aipotchay aidé quéque femelles aivò ses mâles, taindis que Tchaipatte n'avayt djemais que des pères. Le prince groménayt brâment tos les còs, et déchputayt lo Noirat. « Se te ne veu pe meu faire, iy dié-t-é, i te veu retiré lai tcheusse po lai bayié an in âtre. Se les âtres fesint comme toi, nos bos sérint bintôt veus de dgibié. Lo Tchaipatte n'âpe chi bête que toi, ai fay aitteintion, lu, ai réchepecte les femelles, ai ne tire pe sains saivoy ço qu'ai fayt comme toi ». — C'était aidé lai mainne tchainson. — In djo qu'en s'en rallaint contre l'hôta, lo Noirat, tot trichte inco des peutes régeons di prince, demandé en son caimerade: « Mais, dis voi, Tchaipatte, comment faites, po ne djemais aipotchay des femelles à prince? moi, dà qu'i fay bin attention, ai m'airive aidé de me trompay, de tirié chu des mères. Comment à ce te fay toi, de ne djemais aipotchay que des pères? — Bogre de fò rpongé lo Tchaipatte, les femelles, nos les maindgeant ai l'hôta, i n'y aipotche pe! — Oh! ça çoli? ci an delà, i veu âchi dinche faire. »

Stu que n'a pe de bos.

Etat civil

BREULEUX.

Mois d'Août et septembre.

Naissances.

Août. — Du 8. Peltier Marcel-Alfred, fils de Aurèle, et de Cécile née Donzé aux Breuleux. — Du 7. Gigandet Maurice-Ali, fils de Léonard et de Marie née Theurillat aux Breuleux. — Du 9. Jeandupeux Germain-Marc-Jules, fils de Jules César, et de Marie née Brossard à La Chaix. — Du 13. Jeandupeux Léon-Jules, fils de Ali, et de Lina née Aubry aux Breuleux. — Du 23. Garin François-Paul, fils de Pierre, et de Adèle-Françoise née Andrez à La Chaix. — Du 22. Viatte Marthe-Maria-Cécile, fille de Numa, et de Floria née Gigandet aux Vacheries. — Du 25. Aubry Hilda-Joséphine-Julie, fille de Charles et de Joséphine née Dietlin aux Breuleux. — Du 31. Froidevaux Marie-Félicie, fille de Elie, et de Angèle née Donzé aux Vacheries.

Septembre. — Du 1. Boichat Marie-Marthe-Antoinette, fille de Eugène, et de Maria née Froidevaux aux Vacheries. — Du 5. Boillat Marc-Achille, fille de Paul, et de Emma née Juillerat au Cernévusil. — Du 10. Willemm Geneviève-Marie-Uranie, fille de Albin, et de Aline née Erard au Roselet. — Du 18. Bilat Marie-Amanda, fille de Ali, et de Anna née Peltier aux Vacheries. — Du 22. Theurillat Gabriel-Charles, fils de Marc, et de Maria née Donzé aux Breuleux. — Du 23. Fleury François-Joseph-Léon, fils de Georges, et de Marie née Queloz aux Breuleux. — Du 25. Beurret mort-né, fils de Emile et de Herminie née Triponez aux Breuleux.

Décès.

Août. — Du 8. Peltier Marcel-Alfred, fils de Aurèle et de Cécile née Donzé, né en 1900. — Du 8. Faivre, Auguste-Charles, célibataire né en 1879. — Du 10. Brand Paul-Louis, fils de Jean, et de Ida née Gorgé, né en 1900. — Du 20. Schwarz Louis-Joseph, fils de Jean, marié, né en 1860. — Du 30. Donzé Sédanie née Brossard, fille de François, mariée, née en 1860.

Septembre. — Du 17. Surdez Alice-Maria, fille de César et de Cécilia, née Theurillat, née en 1900, aux Vacheries. — Du 24. Von Allmen Lina, fille de Christian et de Madeleine né Bühler, née en 1897 au Cernévusil. — Du 25. Beurret mort né, enfant de Emile et de Herminie née Triponez. — Du 29. Viatte Arsène-Victor, fils de Juste-Pierre, marié, né en 1844.

Mariages.

Août. — Du 24. Froidevaux-Paul-Célestin, boîtier, fils de feu Jules, de Noirmont et Breuleux et Donzé Cécile Viginie, acheveuse, fille de J. B.-Alcide des Breuleux. — Le 24. Queloz François Joseph, boîtier, fils de feu Justin de St Brais et Surdez Marie-Elalie-Hermine, règleuse, fille de Adolphe de Penchapatte. — Du 31. Jeandupeux Charles-Vénuste, doreur, fils de Vénuste des Breuleux et Chapatte Léa-Marie-Emilia, horlogère, fille de feu Auguste du Noirmont.

Septembre. — Du 21. Donzé Marc-Joseph-Onesime remonteur, fils de feu Auguste des Breuleux et de Boillat Berthe-Marie-Louise, fille de feu Auguste de La Chaix.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 147 du *Pays du Dimanche* :

574. ENIGME.

Zéro.

575. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Gens. Honté. Mal. Pis. Pis.

N° 2. — Maison. Cheveux. Gris.

N° 3. — Vieux. Amis. Vieux. Ecus. Sont. Meilleurs.

N° 4. — Pris. Pendu.

N° 5. — Tendre. Toile. Vent.

576. MOTS EN CROIX.

E
S
S
E Y L A U
I
N
G

577. MÉTAGRAMME.

Macre. Nacre.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Un pilier du Cercle Industriel à Neuveville; La *Proportionnelle* est morte, vive la *Proportionnelle*, à Porrentruy! Lucas, le silencieux des stepes de l'Ukraine; Salut à Lubin, le néophyte *Salévien*; Vive la St Martin à Bure!

582. ANAGRAMME.

Sur quatre pieds, département; Mêle, je sers au vêtement.

583. LETTRES INCONNUES.

Ajouter une Lettre à chacun des neuf mots suivants pour en former neuf noms de Fleurs; les Lettres ajoutées formeront un nom de Fleur :

VÉNÉRIE. MALICE. BIAISER.

TAPIN. MARION. CANOT

MUR. ÉPÉES. ARTS.

584. MOTS EN LOSANGE.

X	1° Consonne.
X X X	2° Au bout de la plume.
X X X X X	3° Contraire de laide.
X X X X X X X	4° Place forte.
X X X X X	5° Fermée.
X X X	6° Période de temps.
X	7° Consonne.

585. SURNOMS HISTORIQUES

LOUIS-LE-JUSTE

Pourquoi a-t-on donné à Louis XIII le surnom de *Juste* ?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 20 novembre courant.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Delémont. — Le 11 à 10 h. 2 h. au château pour se prononcer sur l'abolition de l'écolage tant au progymnase qu'à l'école secondaire. et sur le rétablissement de la neuvième année scolaire.

Roche d'or. — Le mercredi 14 à 2 h. pour adjuger le paturage du *Iaquit*, fixer les chemins à réparer, etc.

Cote de l'argent

du 7 novembre 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 113. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 115. — le kilo.